

FORMATION « CERAMISTE »

FORMATION « CERAMISTE »

LIVRET DU CANDIDAT
2018/2019

LA FORMATION : PRESENTATION ET INFORMATIONS GENERALES

- Objectifs, contenus et pédagogie
- La certification

DETAIL DU PROGRAMME PAR MATIERE

LISTE DES INTERVENANTS DE LA FORMATION

LE ROLE DU TUTEUR:

- Témoignage de stagiaire
- Description de la mission du Tuteur
- Chercher et trouver son Tuteur

ANNEXE :

- L'information collective à la Maison de la Céramique :
- Votre candidature
- Durée de la formation
- Les publics
- Pré-requis
- Financement de la formation
- Prise en charge individuelle
- Autres précisions

« CERAMISTE » : UNE FORMATION ET UNE CERTIFICATION DE NIVEAU III, (BAC +2)

➤ Objectifs, contenus et pédagogie:

Par l'enchaînement de séquences collectives et de séquences individuelles, acquérir la maîtrise d'un ensemble de compétences de savoirs associés et de savoirs faire : techniques, artistiques, commerciales et de gestion nécessaires à l'exercice du métier de Céramiste.

La formation est centrée autour du projet individuel de chaque stagiaire selon trois axes:

1. l'approfondissement de son projet par l'accompagnement du Tuteur et du responsable de formation.
2. l'élargissement du prisme de création personnelle par la découverte, l'apprentissage, la pratique et la maîtrise de connaissances touchant aussi bien aux domaines de la technique que de l'artistique.
3. la viabilité de son projet professionnel par l'acquisition de connaissances approfondies en gestion et commercialisation qui consolident son projet d'installation.

A l'issue de la formation, le stagiaire peut **installer son atelier** ou de reprendre un atelier existant, **exploiter une créativité** productive, des outils pour **gérer son entreprise** et **commercialiser efficacement ses produits**, afin de **maintenir durablement son activité professionnelle**.

La formation de « Céramiste » se déroule dans une **alternance** de 4 à 14 semaines de **séquences collectives** et de **séquences individuelles**. L'enchaînement des séquences vise à permettre l'acquisition et la maîtrise progressive de compétences, de savoirs associés et de savoirs faire qui permettent au futur professionnel de **s'installer et d'exercer sa profession de façon pérenne**.

En collectif comme en individuel le stagiaire suit le programme fixé, déterminé par le référentiel de formation.

Les séquences individuelles :

Elles ont pour objectif l'acquisition de pratiques et de techniques approfondies et développées spécifiquement par un artisan. Elles doivent être transposables au projet de production du stagiaire. Elles se déroulent dans les ateliers sélectionnés dans notre réseau. Ce cursus de formation en atelier est co-construit par le stagiaire, le céramiste accueillant, la Maison de la Céramique et le Tuteur. Leur durée est de 2 à 15 jours, voire 3 semaines.

Les séquences individuelles sont aussi les lieux de création du réseau professionnels du stagiaire qui participe de la pérennisation de son installation.

Les céramistes professionnels transmettent leurs expertises techniques liées au projet de production du stagiaire.

La gestion et la commercialisation sont également abordées à travers des enquêtes menées par le stagiaire et la participation à l'activité du chef d'entreprise.

Les séquences individuelles peuvent avoir lieu en France et à l'étranger.

Elles peuvent comporter des thèmes transversaux à la céramique mais doivent être complémentaires au projet du stagiaire (coulage du bronze, dessin, textile, peinture...).

Ce ne sont pas des séjours en entreprise avec pour objectif une participation à la production de l'entreprise.

L'expertise singulière de chaque professionnel sélectionné, permet à la fois un élargissement et un approfondissement des apprentissages du stagiaire et lui permettent l'acquisition de pratiques approfondies et spécifiques, transposables dans son projet de production.

Cet apprentissage individualisé de techniques approfondies et développées spécifiquement par un artisan au sein de son atelier ne peut, pour des raisons évidentes, être dispensées à la Maison de la Céramique.

Trame des enseignements :

Techniques et technologies céramique - théories et pratiques : façonnage, traitement de surface, cuissons, observation de l'ergonomie de l'atelier, gestion et commercialisation appliquées...

Méthodologie de projet et conception et fabrication de la gamme de produit (du stagiaire)

Collectes de données pour le mémoire (travaux d'enquêtes)

Les séquences collectives

Elles s'inscrivent sur des périodes comprises entre 3 et 14 semaines. Elles se déroulent à la Maison de la Céramique.

Des intervenants spécialisés, professionnels en activité pour la plus part, enseignent leurs disciplines. Les matières sont organisées en modules de 7h à 250h dont les contenus et les méthodes pédagogiques sont définis par les objectifs et le référentiel de formation.

Des périodes de synthèse et application des acquis s'insèrent entre les séquences pour permettre l'assimilation des contenus et l'édification du projet.

Un temps de recherche est prévu en fin de formation pendant lequel le stagiaire finalise, par l'application des acquis, l'élaboration de son produit et de sa gamme ainsi que sa stratégie commerciale, le choix d'un statut fiscal et social en adéquation avec son projet d'activité et sa production. Ces recherches sont formalisées dans un mémoire.

Les contenus fondamentaux concernent la théorie et la pratique liées au métier et sont évolutifs: durant les 6 premiers mois, les méthodes pédagogiques utilisées (cours magistral, démonstration, découverte et maïeutique) favorisent la création du groupe et l'homogénéisation des niveaux de connaissances.

En deuxième partie se trouvent les modules dont les contenus amènent à un approfondissement des connaissances en s'adaptant aux projets individuels du stagiaire (recherches d'émaux, méthodologies de création adaptées au projet...). La pédagogie adopte naturellement des méthodes maïeutiques et expérientielles. Ces modules nécessitent un socle de connaissances conséquent.

Trame des enseignements :

1. Techniques et technologies céramique - théories et pratiques :
façonnage -dont CAO pour façonnage par imprimante 3 D céramique, traitement de surface, cuissons, géologie, histoire de la céramique, gestion et commercialisation...
2. Méthodologie de projet - théories et pratiques :
(design, matières artistiques...)
3. Conception et fabrication de la gamme de produit:
Des périodes de synthèse et d'application des acquis s'insèrent entre les séquences pour permettre l'assimilation des contenus et l'édification du projet.

Epreuves de certification :

En fin de formation, lorsque les modules d'enseignement sont terminés, l'épreuve de contrôle continue est la première évaluation certificative. Au terme de la formation, les stagiaires candidatent, avec un mémoire, une présentation de pièces et une soutenance devant un jury, au titre de «Céramiste», de niveau BAC+2.

Détail des matières enseignées durant les modules collectifs:

Méthodologie de la création :

Matières artistiques, design, volume terre, dessin

Façonnage :

Tournage, modelage plâtre, CAO-imprimante 3D céramique

Traitement de surface :

Technologie céramique, géologie, cuissons

Décor , calligraphie

Conception et fabrication de la gamme de produit

Techniques et pratiques annexes :

Scénographie, photo, céramique architecture, work shop

Théorie :

Gestion, commercialisation

Histoire de l'art et critique esthétique de la céramique

Numérique, développement durable

En regard des pré-requis et des objectifs de la formation, celle-ci n'est pas modulable : le stagiaire doit suivre le cycle complet de formation. Le cursus fortement individualisé favorise les apprentissages spécifiques nécessaires au développement du projet du stagiaire.

Individualisation des parcours

Les séquences individuelles sont les lieux d'individualisation du parcours : la co-construction de son cursus, opérée avec l'atelier « d'accueil », la Maison de la Céramique et le Tuteur, préalablement son entrée en stage et en accord avec le responsable de l'atelier lui permet de réfléchir et d'évaluer ses besoins de formation, en lien avec son projet de travail.

Une veille est assurée par les parties pour que le contenu soit en rapport avec les compétences et les moyens dont dispose l'atelier.

Le suivi et l'accompagnement des stagiaires durant la formation

Le Tuteur, céramiste professionnel, assure soutien, conseil et suivi de formation à l'intérieur du milieu professionnel. Il assure un lien entre la Maison de la Céramique. Ce dispositif d'accompagnement est un principe singulier à la formation de la Maison de la Céramique et se déploie durant les séjours du stagiaire chez son Tuteur, lors des journées de rencontres et tout au long de l'année, par des entretiens réguliers, à distance.

La Responsable de la formation est présente au côté du stagiaire pour un suivi individualisé du parcours de formation et un suivi du groupe stagiaire.

La Chef d'atelier assure une assistance et un suivi technique, adaptés à chacun et aux pièces à réaliser. Par là, le stagiaire développe son expertise des matériaux, des processus céramiques et de leurs spécificités. Il est ainsi, en fin de formation, capable de choisir les matériaux adaptés à son projet et à ses réalisations, pour travailler en autonomie.

Des entretiens individuels sous forme de rendez vous réguliers ont lieu avec la Responsable de formation et/ou le Tuteur. Le stagiaire y fait le bilan de ses acquis, de l'avancée de son projet personnel et du déroulement général de sa formation. Ces entretiens soutiennent le stagiaire dans ses évolutions qui peuvent être profondes et déstabilisantes et les problèmes rencontrés, qui peuvent être de tous ordres, sont partagés et souvent résolus.

Par la prise de recul que génère cet accompagnement, l'évolution qui en résulte prévient les risques d'abandon de formation.

Le suivi et l'accompagnement des stagiaires rencontrant des difficultés :

Les stagiaires rencontrant des difficultés personnelles (d'hébergement, de conflits entre stagiaires, de remise en question personnelle profonde, de remise en question du projet durant le parcours de formation...) sont accompagnés par la Responsable de la formation lors d'entretiens individuels prévus au programme de la formation, ou lors d'entretiens demandés par les stagiaires eux-mêmes.

Les stagiaires rencontrant des difficultés dans l'organisation de leur formation (recherches d'ateliers d'accueil, problème pouvant survenir durant un séjour, évolution du projet...), sont reçus en entretiens individuels prévus au programme de la formation avec le Maître de stage et/ou la Responsable de la formation.

Le Maître de stage et la Responsable de la formation sont en lien afin de se tenir informés de l'évolution du stagiaire et donc des éventuels problèmes, tout au long de la formation.

Les stagiaires rencontrant des difficultés techniques (commandes de terre, préparation des interventions, journées de travaux pratiques, réalisation des pièces...) sont accompagnés par la Chef d'atelier, durant les temps de pratique d'atelier à la Maison de la Céramique et durant certaines interventions qui le nécessitent.

Méthodes pédagogiques :

Des pratiques adaptées au public et à la nature de la formation

Le choix des méthodes pédagogiques est fait par le formateur et peut varier selon le moment de la formation. Les méthodes majoritairement choisies sont :

- La méthode magistrale accompagnée de TP : le formateur dispense ses cours au stagiaire sous forme d'exposés qui s'articulent avec des TP permettant un travail cognitif qui s'apparente à ce moment-là, à la méthode active.
- La méthode démonstrative : le formateur montre, fait faire et fait reformuler le stagiaire qui acquiert un savoir faire par imitation.
- La méthode maïeutique : à l'aide d'un questionnement approprié, le formateur permet à au stagiaire de construire ses connaissances par lui-même ou de faire des liens et de donner du sens à des éléments épars. Le stagiaire est incité à formuler de qu'il sait, ce qu'il pense, ce qu'il se représente.
- La méthode expérientielle : le savoir est acquis dans et par l'action dans un projet réel. Le formateur incite à la formalisation du savoir-faire par le stagiaire qui est le producteur du savoir qu'il partage et réélabore avec d'autres.

La formation s'exerçant dans les domaines des disciplines artistiques, les méthodes proposées sont adaptées car elles visent à développer des capacités d'analyse, à optimiser des démarches créatives argumentées.

➤ **La certification**

Liste des activités visées par le titre :

Conception et fabrication d'objets en céramique, développement commercial et gestion de l'entreprise

Le niveau : III (nomenclature 1967)

Le domaine d'activité : Code NSF : 224 Matériaux de construction, verre, céramique

Les évaluations, en résumé:

Elles portent sur l'ensemble des acquis faits tout au long de l'année, dans les 3 domaines d'activités inscrits au référentiel :

Domaine 1 : CREATION/ CONCEPTION/FABRICATION

Domaine2 : GESTION

Domaine3 : COMMERCIALISATION

Une partie de l'évaluation certificative est faite en contrôle continu par les intervenants en méthodologie de la création, façonnage, traitement de surface. Il en est de même pour la gestion et la commercialisation.

L'autre partie de l'évaluation est faite en fin d'année, par le Jury, sur la base :

- du mémoire,
- des pièces que vous présentez
- et de la soutenance.

La composition des jurys :

Contrôle continu:

Les intervenants en méthodologie de la création, façonnage et traitement de surface

Fin de session :

Le Jury est formé de 7 membres dont 4 professionnels extérieurs à la structure

Président du jury : 1 représentant de la Régie de la Maison de la Céramique

Membres : 5 professionnels

1 représentant Chambre de Métiers

Délivrance de la certification:

Les évaluations sont basées sur un nombre de points répartis dans les 3 domaines de la certification.

Pour obtenir le titre de « Céramiste » dans son intégralité, le candidat doit obtenir la moyenne dans chacun des 3.

Domaine 1 : CREATION/ CONCEPTION/FABRICATION	Domaine 2 : GESTION	Domaine 3 : COMMERCIALISATION
210/420	20/40	20/40

L'obtention du titre par domaine est possible. Ce qui signifie que le candidat peut obtenir la validation partielle de son titre en obtenant la moyenne dans un ou deux des trois modules.

Dans ce cas, il pourra représenter les modules manquants.

La validité des modules acquis est de 5 ans, à la date du Jury.

DETAIL DU PROGRAMME PAR MATIERE

CONTENUS PEDAGOGIQUES ET OBJECTIFS			Nbr d'heures
MODULES COLLECTIFS	Matières Artistiques	Méthodologies de la création et culture artistique	134
	Culture Artistique	Visites d'expositions en rapport avec les domaines de l'art et de l'artisanat	7
	Atelier	Recherches esthétique, pratique et éventuellement fonctionnelle pour un ensemble de pièces présentées au jury de fin d'année. Analyse critique des pièces en cours Synthèse des acquis, pratique du matériau, des cuissons et des émaux	260
	Volume Terre	Travail du matériau à la plaque, au colombin - Tournage déformé Volume et travail dans la masse Pièces de grandes dimensions.	35
	Calligraphie	Travail du geste et de son énergie à la naissance du trait Excellent complément de la décoration, du dessin et de la perception des volumes.	42
	Moulage Plâtre	Réalisation de moules en plâtre selon des techniques simples de fabrication afin de permettre la production de pièce. Conception de modèles - Fabrication et coulage de barbotine -	49
	Tournage	Techniques de base et recherche de formes personnelles Adaptation de la technique de tournage selon le niveau de chacun	35
	Géologie	Etude théorique et sur le terrain de la formation des argiles et minéraux utilisés en céramique ainsi que leurs transformations physiques et chimiques en cours de cuisson (analyse thermique)	14

MODULES COLLECTIFS	Technologie Céramique	Etudes des matières premières composant les divers types d'émaux (basse et haute température) Calcul des formules d'émaux : pondérales, moléculaires Cuissons des essais en atmosphère oxydant et réductrice Conduite des différentes cuissons.	98
	Décoration	Conception d'un décor en fonction du support. Expérimentation de techniques : gravure, poinçonnage, réserves, engobage et décor (pinceau, poire,...), oxydes, polissage.	41
	Cuisson bois	Conception de divers types de fours à bois, par les stagiaires et conduite de cuissons. Thermodynamique.	42
	Histoire et Culture Céramique	Histoire des formes et des décors, incluant les influences étrangères (chinoise en particulier) en remontant vers la haute époque. Culture de la céramique contemporaine.	14
	Céramique / Architecture	Connaissance des matériaux associés aux architectures de terre. Méthodologie d'un projet de construction d'une architecture en argile Histoire de l'architecture de terre.	7
	Dessin	Bases de dessin : perspective, prise de croquis dans différents contextes	16
	Design	Méthodologie de création appliquée à la réalisation d'un objet utilitaire répondant de manière précise aux contraintes liées aux demandes d'un commanditaire.	46
	Photo	Techniques de prise de vue d'une pièce pour la constitution de dossier en vue de la promotion commerciale et artistique du travail.	28
	Gestion	Comptabilité d'un atelier, commercialisation, étude des statuts d'installation.	35
	Commercialisation	Caractériser l'environnement commercial et ses sources d'information. Elaborer un diagnostic commercial dans le projet. Déterminer les moyens de commercialisation de sa production. Rédiger le cahier des charges d'un document commercial. Etude d'un espace d'exposition vente (stand sur salon et marché)	49
	work shop	Démonstration d'un savoir faire particulier par un céramiste professionnel et pratique par les stagiaires. Application de la technique à une réalisation personnelle.	35

modules collectifs		ECC	Temps d'épreuve de contrôle continu	38
		Prépa Expo/ Scénographie	Mise en espace de la production	21
		Développement durable	Notions historiques et de sens de ce domaine	4
		Culture numérique	Acquisition ou développement des compétences de base du B2I adultes	6
	suivi du stagiaire	Suivi de projet	Rencontres des Maîtres de Stage, suivi collectif, jury et bilan.	27
modules individuels		Ateliers d'accueil	Acquisition et approfondissement en atelier chez les professionnels, des techniques et pratiques spécifiques au travail personnel et en lien avec projet du stagiaire. Gestion et commercialisation. Constitution du réseau professionnel.	476
		Culture Professionnelle	Séminaire professionnel : Rencontres du printemps des Potiers	21
	suivi du stagiaire	Suivi de projet	Suivi individuel, préparation et rédaction du mémoire. Séjour chez le maître de stage	100
		Synthèse	Temps de travail entre chaque période de formation (séquences de modules collectifs et individuels) qui permettent une assimilation des acquis par des applications et des temps de recherches.	238
Total des heures de formation				1918

LISTE DES INTERVENANTS DE LA FORMATION

Nos intervenants sont des professionnels reconnus pour leur expertise technique et artistique, dans leur domaine d'intervention.

Matières Artistiques: **Annick ROUBINOWITZ**

Géologie: **Philippe BARTH**

Tournage: **Marie Laure LEVITAN**

Modelage/ Sculpture: **Armand TATEOSSIAN**

Modelage plâtre: **Thierry BREUVART**

Email: **Xavier DUROSELLE**

Calligraphie: **Michèle BILLAUD**

Décor: **Jérôme GALVIN**

Design: **Fabrice GIBILARO**

Cuisson bois: **Jean Marie GIORGIO**

Photographie: **André LEMAUFF**

Gestion: **Chambre de métiers et de l'Artisanat de la Drôme,
Baptise TOPARELLI**

Commercialisation: **Alexandre DUPUIS**

Céramique architecturale: **Mathilde BEGUIN**

Histoire de la Céramique : **Florent LE MEN**

Culture Numérique : **EPI Dieulefit**

Développement Durable : **Delphine PETIT**

Suivi de projet : **Hélène LATHOUMETIE**

Dessin : **Martine CHIAPPARA**

➤ **Témoignage de stagiaire :**

« Ayant rencontré, en début d'année, des problèmes avec mon premier Tuteur au point de devoir en changer, je me suis posé énormément de questions sur son rôle et ce que je pouvais en attendre.

Pour moi, le Tuteur doit nous aider :

- à faire le tri entre toutes les pistes de stages qui s'ouvrent à nous et à rationaliser notre recherche en fonction de nos besoins de formation après avoir discuter ensemble de notre projet.
- à prendre contact avec les autres professionnels pour faciliter notre recherche de stages. On a beaucoup plus de chances de recevoir une réponse positive si on se présente de la part d'un autre céramiste ou si celui-ci a tâté le terrain en amont de notre appel.
- à nous ouvrir à des travaux céramiques différents en faisant des propositions de stage auquel nous n'aurions pas pensé par nous-mêmes. Cette année [de formation] est aussi une année de découverte et de remise en question. Faire un passage dans un univers créatif loin du nôtre peut se révéler être porteur de bouleversements positifs.
- à prendre du recul sur notre parcours dans les ateliers d'accueil et à l'école toute l'année. En effet, les semaines s'enchaînant à toute allure, il est difficile de prendre le temps nécessaire pour faire un bilan, voir où nous en sommes dans notre création et redéfinir des objectifs en cours d'année. Avoir un avis et un regard extérieur sur notre parcours est une aide précieuse.
- à éviter le découragement en nous accompagnant dans nos démarches. »

Ce rôle implique, pour le Tuteur, d'être en lien avec la profession et la création actuelle, ou du moins, avec les réalités contemporaines du métier. Il nécessite des discussions approfondies entre le stagiaire et son Tuteur pour qu'ils fassent suffisamment connaissance et que les projets à développer sur l'année soient définis ou du moins éclaircis entre eux, au départ et que l'évolution fasse d'emblée partie du programme.

➤ Description de la mission du tuteur

Le Tuteur joue un rôle important car il accompagne le stagiaire tout au long de sa formation et souvent même, après. Il est une personne ressource pour l'évolution de son projet professionnel dont il assure le suivi. Il introduit son stagiaire dans le monde des céramistes et facilite ses recherches d'atelier d'accueil.

La relation qui se construit entre le Tuteur et son stagiaire est une relation de confiance. Celle-ci est primordiale pour le bon déroulement de la formation. Le choix du Tuteur doit se faire sur la base d'une relation cordiale et librement consentie par les deux parties.

Son rôle:

L'accompagnement du stagiaire tout au long de l'année se définit ainsi:

- Il comprend et cerne le projet professionnel du stagiaire en début d'année et en accompagne l'évolution tout au long de la formation.
- Il cerne les besoins de son stagiaire en matière de formation.
- Il facilite la mise en contact du stagiaire avec les professionnels chez qui il pourra parfaire son apprentissage pendant la formation.
- Il élabore, au fil du temps, le programme des ateliers d'accueil en accord avec son stagiaire et la Maison de la Céramique.
- Au début de chaque période, il aide son stagiaire à préciser sa demande et son projet à l'atelier d'accueil. Elle servira d'assise aux discussions entre le stagiaire et l'atelier, permettant à chacun de s'accorder.
- Il maintient le contact avec son stagiaire lorsque celui-ci est en atelier d'accueil ou à la Maison de la Céramique (il pourra être sollicité pour résoudre des problèmes surgissant en cours de formation).
- Lors des séjours de son stagiaire dans son atelier, le Tuteur travaille selon la chronologie suivante:
 1. Durant la première semaine en début de formation, il apprécie ses connaissances en matière de céramique et les porte sur le document « Acquis/ Objectif ». Il établit avec son stagiaire un programme pour la première période de stage et une ébauche de la suivante, qui sera mise à jour définitivement au cours du trimestre suivant.
 2. La semaine en milieu d'année permet de procéder à un premier bilan des acquisitions réalisées en atelier, des évolutions du projet professionnel et du travail du stagiaire, en fonction desquelles les choix d'ateliers d'accueils, pour la dernière période seront établis.
 3. La semaine en fin de formation permet de faire le point sur l'évolution du stagiaire sur l'ensemble de son cursus de formation et de participer à la finalisation du mémoire de fin d'année. Durant cette même semaine, le Tuteur prépare son rapport (voir le chapitre dédié).

- Par sa présence aux regroupements et sa participation active au travail qui s'y déroule, le Tuteur permet à la formation d'évoluer en lien avec les besoins de la profession.
Les temps d'échanges avec son stagiaire, spécialement prévus à l'intérieur des journées de regroupement permettent au stagiaire de partager les éventuelles difficultés rencontrées.
Enfin, des échanges en commun sur des thèmes de réflexion (comment aborder un atelier d'accueil, comment fixe-t-on le prix d'une pièce, comment vous êtes vous installé, etc...) sont une source de connaissances pour les stagiaires.
- Le Tuteur n'a pas un rôle de transmission technique, ce qui lui permet de prendre pleinement en charge l'ensemble de ses tâches. Il peut bien sûr être amené, à la demande du stagiaire, à répondre à ce type de question.

Son engagement:

Lorsque le Tuteur s'engage auprès du stagiaire de la formation :

- Il est un professionnel de la céramique installé depuis au moins cinq ans.
- Il suit la journée de formation prévue en début d'année qui lui permet de connaître son rôle plus en détail et lui donne une méthodologie d'approche et de fonctionnement avec son stagiaire.
- Il se rend aux trois regroupements de Tuteur qui ont lieu à Dieulefit durant l'année de formation et accepte de maintenir un lien avec la Maison de la Céramique pour suivre le parcours de formation du stagiaire.
- Il reçoit le stagiaire dans son atelier trois fois une semaine, comme suit : une semaine en début de formation, une semaine en janvier, puis une semaine en fin de formation, en août
- Il fournit un rapport en fin d'année, faisant état de son activité de Tuteur, de l'évolution et des acquis de son stagiaire durant ses stages en ateliers d'accueil ; de l'attitude du stagiaire dans ce parcours. L'évolution du stagiaire sur un plan plus général est également demandée.

Accompagnement du Tuteur:

- Pour toute question ou problème pouvant survenir en cours d'année concernant le rôle du Tuteur ou son rapport avec son stagiaire et qui ne pourrait pas attendre d'être exposés lors d'un regroupement, le Responsable de la formation peut être contacté. Une discussion est souvent source de solution.
- L'ensemble des documents évoqués sont fournis au fur et à mesure de la formation et reçoivent une explication.

➤ Chercher et trouver son tuteur:

Le Tuteur est une personne ressource très importante dans la formation du stagiaire et doit être choisi par le stagiaire en fonction d'un ressenti personnel et d'une entente qui doit être décontractée et cordiale. Les critères sont donc subjectifs et notre aide, de fait, assez limitée.

Toutefois le stagiaire peut demander à la Responsable de la formation, la liste des professionnels qui ont acceptés d'être Tuteur jusqu'à aujourd'hui.

(Cette liste n'engage pas les professionnels qui s'y trouvent, à accepter).

Avant l'entrée en formation, le stagiaire peut profiter de visites sur des marchés dédiés à la céramique ou des salons pour rencontrer les professionnels, connaître leur travail et discuter avec eux pour un premier contact. Il devra sans doute confirmer sa première approche par une autre entrevue car les professionnels peuvent être peu disponibles à une discussion longue sur le moment.

Il peut aussi prendre rendez-vous avec eux dans leur atelier après une recherche ou une recommandation.

Un «livret du Tuteur» précisant son rôle est disponible sur demande auprès de la Responsable de la formation :

Marion Boisjeol, 04 75 50 50 84 ou formation@maisondelaceramique.fr .

Il permet aux professionnels sollicités de mieux saisir ce rôle et au stagiaire de préparer ses demandes.

Quelques conseils :

- Avoir pressenti des professionnels susceptibles d'être son Tuteur au moment de l'entretien avec le jury de sélection.
- Avoir trouvé son Tuteur à l'entrée en formation.
- Ne pas choisir son Tuteur parce que l'on admire son travail.
- Choisir un professionnel parce que l'on s'est senti compris par lui dans les premières discussions.
- Questionner sans gêne le professionnel pour cerner l'étendue et la qualité de son réseau (connait-il beaucoup de monde ? dans quel domaine de la céramique (utilitaire, artistique, haute température, basse température....) et juger des accointances entre ces éléments et son propre projet.
- S'alerter d'une première rencontre qui laisse un mauvais sentiment : chercher confirmation ou infirmation du ressenti.

ANNEXES

- **L'information collective à la Maison de la Céramique :**
(pour les dates, se reporter à l'échéancier du Candidat).

Lors de cet entretien collectif, les candidats reçoivent une information sur les métiers de la céramique, leurs conditions d'exercice et le fonctionnement du réseau professionnel.

Il permet de préciser le fonctionnement de la formation : calendrier, organisation interne, rôle des ateliers d'accueil et du Tuteur, ainsi que les modalités des financements individuels des stagiaires.

La visite des locaux de la formation et du musée ainsi qu'une rencontre et un échange avec les stagiaires de la session en cours permettent aux candidats de bien comprendre la formation et de s'envisager dans les lieux.

Une information sur les dispositions personnelles à prendre par chaque candidat concernant son installation à Dieulefit pour le temps de la formation est également donnée.

Cet entretien est au bénéfice des candidats mais ne constitue pas une condition d'entrée.

- **Votre candidature:**
(pour les dates, se reporter à l'échéancier du Candidat).

Le candidat fait acte de candidature en déposant un dossier qui se compose :

- D'une lettre de motivation expliquant l'intérêt du candidat à faire la formation et développant une présentation de son projet professionnel.
- D'un CV présentant de façon détaillée l'ensemble des formations et parcours hors et en céramique du candidat.
- D'un dossier photos (de **30 pages maximum**) présentant des réalisations exécutées par le candidat (réalisations personnelles et faites dans le cadre d'une formation précédente)
Les photos du dossier doivent être légendées : format, matériau(x), technique(s)...

Le candidat doit fournir 2 versions de son dossier à la Maison de la Céramique:

- **1 version « originale » papier** (format et matières au choix du candidat).
- **1 version numérique** en format PDF

(attention, les deux versions doivent être identiques)

Pour les candidats sélectionnés, le dossier sera conservé par la Maison de la Céramique. Sinon, nous le renverrons.

A réception du dossier, une fiche de renseignement est envoyée, à renvoyer à la Maison de la Céramique, par retour de courrier ou de mail

Test n°1 :

Se fait sur examen du dossier de candidature.

Composition du jury: Deux céramistes professionnels, la Responsable de formation.

Test n°2 :

Entretien individuel pour les candidats retenus au test 1.

Ils doivent présenter des pièces de leur fabrication et tout document pouvant servir leur argumentation (dessins, peintures, sculptures, dossiers d'expos).

Il est demandé que le candidat ait travaillé son projet de lieu de résidence pour le temps de formation, avec son conseiller. Ce projet sera abordé par le jury.

Composition du jury: 1 représentant de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme, 1 représentant de l'Association D'Argiles, Potiers en Rhône Alpes, 1 intervenant de la formation, 1 céramiste professionnel, la Responsable de la formation.

Critères de sélection tests 1 et 2:

Niveau technique, esthétique et artistique des pièces présentées: qualité de réalisation, variété des propositions techniques, cohérence esthétique (forme, traitement de surface), richesse créative, originalité.

Connaissance du milieu professionnel de la céramique et expérience(s)

Qualités et clarté du projet professionnel et de formation

Qualité de motivation du candidat.

Qualité du dossier présenté : lisibilité, qualité des documents photo

Critères d'éligibilité des publics bénéficiaires d'une formation sur place Région Rhône Alpes

Mixité du public et équilibre du groupe

A l'issue du jury, une liste d'attente est créée, en cas de désistement d'un ou plusieurs candidat.

Les résultats détaillés (notes et commentaires en référence à la candidature) de ce test sont communiqués individuellement aux candidats dans la semaine suivante, soit par mail, soit par courrier postal.

PRECISIONS :

➤ **Durée de la formation:**

1918 heures sur 14 mois, de mi août à début octobre de l'année suivante.

➤ **Les publics :**

Tout public, demandeur d'emploi ou bénéficiaire d'un financement individuel, homme ou femme, tous âges confondus, répondant aux pré requis et aux conditions de financements.

➤ **Pré- requis:**

Le candidat doit être en possession de solides connaissances techniques et artistiques dans le domaine de la céramique (en ayant par exemple, un niveau CAP, BMA ou DMA dans le secteur de la céramique; ou avoir suivi une autre voie de formation : stages longs et spécifiques dans des ateliers de céramistes, combinée à une formation artistique, etc...).

Le candidat doit être porteur d'un projet professionnel en relation avec l'un des métiers de la céramique.

La formation suit un rythme très intensif. Le candidat doit avoir une motivation profonde et être prêt à un investissement personnel important.

➤ **Financement de la formation :**

Pour les demandeurs d'emploi, prescription de formation par les Conseillers :

Vous devez rencontrer votre conseiller (Pôle Emploi, Mission locale, CIDFF - Centre d'information des Droits des Femmes et des Familles, CAP emploi - pour les personnes en situation de handicap) et lui présenter votre projet professionnel et de formation.

C'est une étape indispensable qui permet à votre Conseiller de valider la bonne adéquation entre votre projet de formation, nos pré requis et vos financement(s) possible(s).

La prescription vous assure la faisabilité de votre projet et confirme votre candidature auprès de notre organisme.

Le Conseiller doit transmettre la prescription de formation à l'organisme de formation, par mail ou par courrier postal:

formation@maisondelaceramique.fr

ou :Maison de la Céramique du pays de Dieulefit
Parc de la Baume
Rue des Reymonds
26220 Dieulefit

Pour les candidats bénéficiaires d'un financement individuel :

Merci de vous rapprocher au plus tôt de votre employeur et de l'organisme financeur en ayant respecté la procédure de demande.

Nous vous fournirons un devis et remplirons le dossier de demande de financement dès réception, afin de vous permettre de faire aboutir votre démarche.

Un lien pour vous renseigner

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/111/289-se-former-pour-obtenir-un-diplome-rhone-alpes-formations-apprentissage.htm>

➤ **Prise en charge individuelle**

Pour les candidats financés par la Région Auvergne Rhône Alpes :

Rémunération Livre IX ou droits PE

Autres candidats :

Voir les conditions liées à au mode de financement individuel adopté.

➤ **Prévisionnel d'installation et de logement durant le temps de la formation:**

Pour les candidats financés par la Région Auvergne Rhône Alpes :

Il est demandé que le candidat ait travaillé son projet de mobilité avec son conseiller, pour le temps de formation : anticipation des frais de déménagement, de loyers, de trajets et moyens d'existence durant les 6 à 8 semaines précédent toute rémunération ou aide sociale.

Ce projet doit pouvoir être explicité clairement par le candidat lors du jury.

➤ **Autres précisions :**

La formation « Céramiste » est conventionnée par la Région Auvergne Rhône Alpes

Candidatures hors Région :

En vertu du principe d'égalité d'accès au service public, les formations sont accessibles à tous les demandeurs d'emploi quelle que soit leur origine géographique ; et ce, sur l'ensemble du territoire national. Les demandeurs d'emploi issus d'autres régions ou d'autres ZTEF que celle où est mise en oeuvre la formation ne pourront ainsi faire l'objet d'aucune discrimination géographique (conformément à l'article 19 du Cahier des Clauses Techniques Particulières).

Dans ce cas, les démarches de prescription pour les candidats hors Région sont à suivre.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Marion BOISJEOL, Responsable de formation
formation@maisondelaceramique.fr

tel 04 75 50 50 84 ou 04 75 50 20 98